



1

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Les événements ci-dessous se déroulent après l'adoption de la résolution S/RES/2300 (20xx) du Conseil de sécurité, qui prévoit une série d'activités de maintien de la paix dans l'État hôte :

- « Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité décide que la MANUC aura le mandat suivant :  
Appui à l'application de l'accord de paix de Kalari ;  
Protection des civils ;  
Soutien en matière d'aide humanitaire et de droits de l'homme ;  
Appui à la réforme du secteur de la sécurité ; et  
Soutien à la mise en œuvre du processus de paix. »

PHASE 1: INTERPRÉTER LE MANDAT, CLARIFIER LES OBJECTIFS ET DÉFINIR LES PRIORITÉS

**Janvier** Le 1<sup>er</sup> janvier 201X, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce sur son site consacré aux Flambées épidémiques que le gouvernement du Sumora a signalé une forme virulente de la maladie à virus Ebola (MVE) dans le sud-est du pays, avec un taux de létalité de 59 % (29 décès sur 49 cas). Le même jour, l'organisation Médecins Sans Frontières (MSF) publie un communiqué annonçant le lancement d'une action d'urgence en collaboration avec le ministère de la Santé du Sumora. Sept jours plus tard, le 8 janvier, le ministère de la Santé du Carana signale à l'OMS ses deux premiers cas confirmés de MVE. Ces premiers cas sont confirmés dans la région de Koloni, qui est sous le contrôle du Mouvement Patriotique du Carana (MPC). À partir de ce moment-là, de nouveaux cas de MVE sont confirmés chaque jour au Sumora, au Carana et au Catasi.

**Février** Le 2 février, une personne contaminée originaire de Fassil, qui se rendait de Sureen à Galasi, est diagnostiquée dans la capitale. Deux nouveaux cas de MVE sont confirmés dans la ville portuaire de Maldosa le 15 février.

**Mars** Début mars, la propagation de la maladie à Rimosa et le rapatriement aux États-Unis de deux professionnels de santé contaminés poussent le Directeur général de l'OMS à convoquer une réunion du Comité d'urgence au titre du Règlement sanitaire international et à qualifier officiellement la flambée de MVE d'urgence de santé publique de portée internationale (USPPI).

**Avril** Le 8 avril, l'OMS déclare que la MVE est une USPPI. 294 décès dus à la MVE ont alors été recensés dans le pays.

**Mai** Le 15 mai, le président caranais, Jacques Ogavo, annonce plusieurs mesures d'urgence, dont la fermeture des écoles et des marchés, et la mise en place de plusieurs zones de quarantaine.

**Juin** Le 1<sup>er</sup> juin, 1 459 décès dus à la MVE sont recensés au Carana. Le 8 juin, le président déclare l'état d'urgence pour 90 jours, expliquant que « des mesures extraordinaires doivent être prises pour la survie même de l'État ». Dans cette déclaration, le président précise que le gouvernement pourrait suspendre certains droits et privilèges, sans toutefois préciser lesquels. Les forces de sécurité caranaïses sont chargées de mettre en application ces mesures d'urgence. Des organisations caranaïses exhortent le gouvernement à donner des précisions sur les droits concernés par l'état d'urgence. L'armée aurait été déployée pour faire respecter les quarantaines dans les zones particulièrement touchées par l'épidémie.

L'assistance portée à la région croît progressivement depuis la déclaration d'USPPI. Le 18 juin, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 24XX, jugeant que « l'ampleur extraordinaire de l'épidémie d'Ebola sur l'île de Kisawa constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales ». La résolution prévoit qu'un éventail d'acteurs prêtent assistance aux pays touchés, dont la Mission d'assistance des Nations Unies au Carana (MANUC), les Gouvernements du Sumora, du Carana, du Catasi et du Rimoso, les acteurs régionaux, l'Union européenne (UE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), et les autres États membres de l'ONU. La résolution exhorte également les gouvernements des pays de la région à lever les restrictions aux frontières qui ont été imposées en raison de l'épidémie.

### Tâche pour la phase 1

Pour chaque élément injecté, l'équipe de direction de la mission (EDM) doit :

- Déterminer comment les mesures prises cadrent avec le mandat de la mission ;
- Déterminer les effets de la solution trouvée sur les autres acteurs et organismes actifs sur le terrain ;
- Déterminer quels sont les principales concessions à faire et les enjeux s'agissant de la relation qu'entretient l'ONU avec l'État hôte.

### PHASE 2: COMMENT SOUTENIR L'ÉTAT HÔTE FACE À UNE CRISE DE SANTÉ PUBLIQUE

**Juillet** Le président annonce le lancement de l'opération « Care Shield », dans le cadre de laquelle les forces armées du Carana et la police nationale caranaïse seront déployées auprès des populations en quarantaine où des cas de MVE ont été confirmés. Le gouvernement diffuse une annonce officielle pour informer les populations quant à la manière de reconnaître et d'éviter la maladie, les encourager à se rendre à l'hôpital pour recevoir un traitement et leur enseigner des pratiques d'inhumation sûres. Mais les populations locales font largement fi de ces messages d'information.

### Élément injecté 1

Deux médecins français travaillant pour l'Opération Intrépide sont kidnappés près de Corma.

Dans le même temps, dans les régions sous le contrôle du MPC et des Combattants Indépendants du Sud Carana (CISC), les rebelles renforcent leurs positions. Le Katasi est suspecté d'armer les rebelles dans l'ouest du Carana, tout en empêchant la population de traverser la frontière.

### Élément Injecté 2

**Août** Le 15 août, deux soldats du maintien de la paix et cinq personnels de l'UNICEF (deux personnels nationaux et trois internationaux) meurent de la MVE et du choléra près de Folsa. Plusieurs pays fournisseurs de troupes (TCC) se disent inquiets pour la sûreté de leur personnel, et un TCC important annonce le 23 août qu'il va procéder au retrait de 200 soldats de la mission.

Des rumeurs circulent à propos d'un groupe coordonné et organisé qui empoisonnerait l'eau des puits dans plusieurs régions du Carana. Le Centre d'opérations conjoint (JOC) reçoit plusieurs signalements d'extorsion et d'emploi excessif de la force par les forces de sécurité chargées de gérer la crise de MVE, notamment pendant la mise en place des quarantaines. Lors d'affrontements entre les forces de sécurité et des habitants mécontents protestant contre la quarantaine à Galasi, une jeune fille de 15 ans a été tuée par balle et quatre autres habitants ont été gravement blessés.

### Élément Injecté 3

Selon Jane Doe, conseillère sénior pour la gestion de crise auprès d'Amnesty International, « des soldats du gouvernement caranais ont tué des hommes de l'ethnie tatsi, détruit et pillé des biens, et violé des civiles ».

La Cellule d'analyse conjointe de la Mission (JMAC) reçoit des informations selon lesquelles des policiers et des soldats chargés de faire respecter les quarantaines au Carana ont été accusés de demander des pots-de-vin aux habitants cherchant à sortir de la zone.

### Élément Injecté 4

Deux consultants de l'ONU sont surpris en train d'accepter des pots-de-vin pour truquer l'attribution de contrats d'une valeur de 60 millions d'USD pour l'approvisionnement de médicaments vitaux au ministère de la Santé caranais. L'entreprise pharmaceutique Endeavourpharma aurait payé ces consultants pour qu'ils l'aident à remporter des contrats lucratifs dans le cadre d'appels d'offres de l'ONU.

### Élément Injecté 5

Le gouvernement caranais refuse de délivrer des visas pour de hauts diplomates américains, britanniques et français souhaitant conduire une mission d'établissement des faits dans l'ouest du Carana.

## Élément injecté 6

Le gouvernement du Carana refuse de laisser les soldats du maintien de la paix de l'ONU enquêter sur les accusations de viols multiples dans un village de la région de Hanno dans l'ouest du pays, mettant en doute les motifs qui sous-tendent cette visite. La détérioration de l'état sanitaire et de la sécurité alimentaire s'accompagne de troubles à Corma. Un professionnel de santé international confie à Human Rights Watch : « Nous avons déjà eu des incidents de sécurité, et des troubles peuvent survenir en de nombreuses occasions – lorsque les patients sont renvoyés des établissements de santé, lors de la distribution de nourriture, d'eau et de chlore, lorsque les travailleurs enlèvent les corps et mettent en place les morgues – tous ces scénarios pointant vers le risque croissant de soulèvements et vers la nécessité de dispositifs professionnels de contrôle des foules ».

Les médias ont fait savoir qu'en raison de la peur que suscite la MVE, des professionnels de santé ont été attaqués près d'Akkabar, où une foule en colère s'en est pris à un centre de traitement. À l'est de Galasi, quatre personnes ont attaqué des membres du personnel du Programme alimentaire mondial, accusant l'ONU d'apporter la MVE dans la ville. Des habitants de Corma – protestant contre la diffusion sur un marché d'un désinfectant qu'ils pensaient être en réalité le virus Ebola – ont créé une émeute. Plus de 50 personnes ont été blessées, dont des membres des forces de sécurité.

Le gouvernement du Carana demande aux soldats du maintien de la paix de la MANUC de se déployer aux côtés de l'armée caranaise, afin de l'aider à administrer le traitement de la MVE à Akkabar et à Corma.

## Tâche pour la phase 2

Pour chaque élément injecté, l'équipe de direction de la mission (EDM) doit :

- Déterminer comment les mesures prises cadrent avec le mandat de la mission ;
- Déterminer les effets de la solution trouvée sur les autres acteurs et organismes actifs sur le terrain ;
- Déterminer quels sont les principales concessions à faire et les enjeux s'agissant de la relation qu'entretient l'ONU avec l'État hôte.

## PHASE 3: L'IMPACT DE LA PERCEPTION QU'A LA POPULATION DE LA CRISE ET DES RÉPONSES QU'Y APPORTENT LA MISSION, L'ÉTAT HÔTE ET LES ACTEURS INTERNATIONAUX

**Septembre** La peur et la méfiance – y compris la croyance selon laquelle des professionnels de santé propageraient la MVE – seraient à l'origine d'attaques contre des établissements et des personnels de santé. À proximité de Sureen, des pillards volent de l'équipement médical, de la nourriture et de la literie dans le centre de quarantaine, ce qui pousse les patients et les professionnels de santé à fuir. À Folsa, des professionnels de santé sont attaqués alors qu'ils tentent d'enterrer les corps de cinq victimes de la MVE. Et à Corma, une foule scandant « La MVE est un mensonge ! » s'en prend à des professionnels de santé suite à la diffusion d'un désinfectant sur un marché. Huit personnes sont tuées, dont des professionnels de santé, des fonctionnaires locaux et des journalistes.

### Élément Injecté 7

Selon des messages publiés sur les médias sociaux, des groupes actifs à Galasi empoisonneraient les puits municipaux pour faire grimper artificiellement le nombre de décès dus à la MVE. Le JOC reçoit des informations selon lesquelles la foule aurait violemment roué de coups un homme soupçonné d'avoir empoisonné un puits local. Dans une interview publiée dans un journal local, le porte-parole de la police nationale affirme qu'aucun empoisonnement de puits n'a eu lieu et il accuse les habitants d'avoir lancé des pierres aux agents. La police nationale caranaise révèle qu'elle enquête sur quatre personnes liées à l'empoisonnement de puits d'eau. Le porte-parole informe la police des Nations Unies (UNPOL) que ces individus ont été arrêtés en divers endroits de Faron, Maui et Folsa.

La Carana Broadcasting Corporation (société de radiodiffusion caranaise), qui avait révélé l'empoisonnement présumé d'un puits à Faron, revient sur ses propos et affirme à présent que plusieurs enquêtes seraient en cours à Folsa sur des empoisonnements de puits. L'homme qui a été roué de coups aurait avoué qu'au moins 250 hommes avaient été entraînés et répartis dans tout le pays.

Selon le porte-parole de la police nationale caranaise, « il est peu probable que des populations de diverses régions du pays racontent en même temps des histoires fausses et trompeuses sur des personnes qui empoisonneraient des puits ». Les journalistes locaux couvrant cette affaire considèrent toujours que ces accusations ne sont pas claires. Toutefois, au vu du nombre de signalements et des preuves qui s'accumulent, ils commencent à s'interroger sur l'intérêt qu'aurait eu la police à dissimuler les faits.

### Élément Injecté 8

Des publications sur Facebook et Twitter circulent parmi la population caranaise, exhortant les citoyens à refuser les traitements administrés par l'armée. Dans ces publications, les traitements sont décrits comme un moyen utilisé par le gouvernement pour exterminer la population tatsi du sud du pays. Les vaccins seraient utilisés pour injecter la maladie. Cette rumeur est relayée dans les médias de la ville portuaire d'Eres, où la maladie est appelée « Eresbola ». Selon la presse, l'injection de la maladie par le gouvernement s'inscrirait dans une stratégie visant à dépeupler la région de l'est, considérée comme un bastion de l'opposition politique. À Galasi et à Maroni, la presse affirme que le virus est une ruse du gouvernement pour attirer des donations internationales.

### Élément Injecté 9

**Octobre** Le 1<sup>er</sup> octobre, l'agence américaine Centers for Disease Control (CDC) publie une projection des cas de MVE au Carana pour la fin de l'année.

On observe également une recrudescence de la violence à l'encontre du gouvernement dans la région d'Akkabar dans le sud du pays, et l'UNICEF a publié un rapport, dans lequel elle déclare que « sans assistance humanitaire d'urgence, le nombre de décès d'enfants dans la région d'Akkabar pourrait grimper en flèche ».

## Élément injecté 10

La diffusion des programmes de Radio France Internationale et de la radio de l'ONU a été interrompue à Galasi. Certains observateurs accusent les autorités caranaises d'un sabotage délibéré.

Le ministère caranais des Télécommunications, de l'Information et des Technologies de communication reconnaît avoir été informé du problème et il affirme que l'organisme réglementaire du gouvernement pour les télécommunications travaille à une solution. Selon de nombreux observateurs, l'interruption de la diffusion des programmes des deux radios s'apparente à un acte de censure de la part des autorités caranaises.

## Tâche pour la phase 3

Pour chaque élément injecté, l'équipe de direction de la mission (EDM) doit :

- Déterminer comment les mesures prises cadrent avec le mandat de la mission ;
- Déterminer les effets de la solution trouvée sur les autres acteurs et organismes actifs sur le terrain ;
- Déterminer quels sont les principales concessions à faire et les enjeux s'agissant de la relation qu'entretient l'ONU avec l'État hôte ;
- Recenser les principaux problèmes liés à la perception qu'a le public de la mission et de ses actions.